

## ARRÊTÉ N° 18-749

Date de notification :

15 MAI 2018

Date d'affichage :

15 MAI 2018

Direction de l'Urbanisme et du  
Développement Durable

**Objet : Mise à jour du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Meaux**

**Le Maire de la Ville de MEAUX,**

**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123.1, L 151-43, R 151-51, R 151-52,

**VU** le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Meaux approuvé le 08 avril 2004, révisé le 21 juin 2012, modifié le 8 octobre 2015, modifié le 29 septembre 2017,

**VU** la délibération du conseil municipal du 22.09.2016 instituant l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP),

**VU** l'avis favorable du Préfet de Seine et Marne en date du 13 juillet 2016 précisant que l'AVAP devra être annexée au PLU par une procédure de mise à jour du PLU via un arrêté municipal,

**VU** les pièces n°8.1 – tableau des servitudes et n°8.2 – plan des servitudes d'utilité publique modifiées en vue d'y intégrer l'AVAP et ci-annexées,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1** – Le Plan Local d'Urbanisme de Meaux est mis à jour à la date du présent arrêté. A cet effet, la nouvelle servitude est intégrée au Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Meaux dans les documents de servitudes d'utilité publique ci-annexés (pièces n°8.1 – tableau des servitudes et n°8.2 – plan des servitudes d'utilité publique).

**ARTICLE 2** – Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant une durée d'un mois.

Accusé de réception en préfecture  
077-217702844-20180514-18-749-AI  
Date de télétransmission : 15/05/2018  
Date de réception préfecture : 15/05/2018

**ARTICLE 3** – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé à :

- Mme la Préfète de Seine et Marne,
- M. le Sous-Préfet de Meaux,
- Mme l'Architecte des Bâtiments de France,
- M. le Directeur des Services Fiscaux.

Fait à Meaux, le 14 MAI 2018

Le Maire-adjoint délégué à l'Habitat  
à l'Urbanisme, à la Rénovation Urbaine,  
à la Mobilité et aux Transports

  
Artur Jorge BRAS



Accusé de réception en préfecture  
077-217702844-20180514-18-749-AI  
Date de télétransmission : 15/05/2018  
Date de réception préfecture : 15/05/2018